



REUNION PREPARATOIRE A LA CREATION D'UN GROUPE-PAYS TURQUIE LE 14 DECEMBRE 2010 À CITES UNIES FRANCE

COMPTE RENDU

Cette réunion avait pour objet de réunir les collectivités françaises déjà en coopération et celles qui ont des projets avec des collectivités turques et de réfléchir ensemble à l'opportunité de créer un groupe-pays Turquie à Cités Unies France.

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur l'actualité, affaires intérieures et politique extérieure de la Turquie
Didier Billion, Directeur des publications de l'IRIS, Rédacteur en Chef de la Revue Internationale et Stratégique
- Présentation de l'Agence Française de Développement en Turquie
Bernard Nora, Coordonnateur régional pour la Turquie, les Balkans et l'Irak
- Présentation de la plateforme Tourisme Responsable
Anne-Claire Gaudru, chargée de mission thématique à Cités Unies France

Introduction

Introduction de la séance par **Béatrice Zareczky Weinberg**, chargée de mission. Elle souhaite la bienvenue aux participants puis rappelle le travail effectué par Cités Unies France sur la coopération décentralisée franco-turque depuis plusieurs années dont l'organisation d'une rencontre à Istanbul, en novembre 2008, et une constante veille du recensement des coopérations ou des projets envisagés par les collectivités.

Elle souligne que le peu de coopérations existantes résulte notamment de la position des collectivités turques qui connaissent mal la coopération décentralisée. Les coopérations existantes sont essentiellement des jumelages notamment avec des collectivités allemandes.

Parmi les projets de Cités Unies France, figure la signature d'une convention avec l'Association des Municipalités de Turquie (TBB) et l'organisation conjointe d'une éventuelle journée de sensibilisation des collectivités turques à la coopération décentralisée.

Jean Touzeau, Vice-président du Conseil Général de la Gironde, précise l'importance de la communauté turque sur ce territoire qui représente 20.000 personnes. Le Conseil Général a été très actif lors de la Saison de la Turquie en France à travers l'organisation de très nombreuses manifestations culturelles qui ont suscité un vif intérêt auprès de la population.

Il se félicite de la signature par le Conseil Général de la Gironde le 20 novembre 2010 d'une convention de coopération avec la ville de Samsun.

I. Point sur l'actualité par Didier Billion

En introduction, il indique que la Turquie bien qu'étant un pays voisin, est mal connu et souvent caricaturé en France.

- La politique intérieure turque

La grille d'analyse présentée en France se résume trop souvent à la laïcité et l'islamisme. Or, il s'agit d'une analyse trop réductrice.

Le parti au pouvoir, l'AKP (Adalet ve Kalkinma Partisi, Parti pour la Justice et le Développement) est un parti qui a rompu avec ses racines. Ce parti respecte la fonction démocratique et a su surmonter la crise grâce à l'état de droit. L'AKP, libéral d'un point de vue économique, est un parti conservateur vis-à-vis des questions sociales, par exemple, quant à ses positions sur la place des femmes.

Les scores électoraux de l'AKP démontrent que ce parti bénéficie d'une véritable assise dans la population.

On assiste en Turquie à l'émergence d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs, « les tigres anatoliens », dirigeants de PME, très pieux, très conservateurs et qui commencent à s'opposer à la TUSIAD (équivalent du MEDEF en France mais plus impliquée dans les débats sociétaux).

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, le champ des libertés s'est élargi quant au nombre de textes votés, mais il reste encore à les faire appliquer.

Quant à l'existence d'un « agenda caché de l'AKP » cela relève plus du fantasme que de la réalité.

Quels sont les défis ?

- l'AKP bénéficie d'un boulevard car il n'existe pas de véritable opposition ;
- le CHP (Cumhuriyet Halk Partisi, Parti Républicain du Peuple, parti fondé par Atatürk) ne constitue pas une opposition constructive ;
- il est nécessaire de continuer le processus de réformes.

En ce qui concerne l'économie, avec un taux de croissance de 7,5 % les résultats sont assez bons et structurellement l'économie turque est une économie à l'offensive. C'est une économie bien équilibrée avec une coexistence d'entreprises de toutes tailles et une main d'œuvre qualifiée. Il existe une véritable bourgeoisie entrepreneuriale.

Il existe toutefois des poches de misère, un taux de chômage important ainsi qu'une économie informelle.

- La politique extérieure

L'une des questions actuelles est : sommes-nous en train de perdre la Turquie ? alors que l'on assiste à de nombreux gestes de sa part envers la Russie, la Syrie, l'Irak, l'Iran.

Une autre interrogation est celle de l'éventuelle existence d'une politique néo-ottomane, or cette question est absurde car il n'existe pas de volonté expansionniste.

Concernant la relation entre la Turquie et les USA, alignée entre 1945 et 1964, la Turquie a depuis manifesté sa volonté de maximiser ses ressources nationales sans rompre avec l'OTAN. Depuis 2003, lorsque la Turquie a refusé lors de la guerre USA-Irak le déploiement des soldats américains sur son sol, elle a montré sa capacité à dire « non » et fait ainsi un signe politique très important. Ce qui est nouveau c'est la prise de conscience de la Turquie de son rôle dans la région.

La Turquie ne se contente toutefois pas d'une politique régionale. Elle développe également des relations avec le Maghreb, l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Sud dont le Brésil. C'est un pays qui veut « jouer dans la cour des grands » ce qui se manifeste notamment par l'augmentation du nombre d'ouvertures de ses Ambassades.

La relation Turquie-Union Européenne : Les négociations d'adhésion ont débuté en octobre 2005 mais le processus est très lent. Sur les 35 chapitres à négocier, pour l'instant seuls 13 sont ouverts et un seul refermé.

La Turquie ressent une certaine amertume et reproche à l'UE d'avoir en quelque sorte changé les règles du jeu en cours de partie.

Même si le débat sur l'entrée de la Turquie dans l'UE est un débat compliqué, ce sont souvent de mauvais arguments qui sont avancés par les opposants à cette entrée. Le débat est instrumentalisé pour des raisons de politique intérieure.

L'entrée de la Turquie dans l'UE interroge notre propre notion d'Europe : quelles en sont ses frontières ? ses valeurs ? quelle place occupe t elle dans le Monde ?

C'est au regard de ces interrogations, que se pose la question s'il y a plus d'avantages ou d'inconvénients à intégrer la Turquie.

La position des Turcs est désormais en défaveur de cette intégration : alors qu'ils étaient 65% à le souhaiter, ils ne sont plus désormais que 38%.

Débats avec la salle :

Quelle est l'importance de la question de l'Arménie qui n'est pas neutre dans le débat sur la Turquie ?

L'Etat continue de nier la qualification de génocide, mais il est désormais possible d'en parler en Turquie. Il s'agit d'une évolution qui bien que n'étant pas suffisante montre que le tabou est brisé. À titre d'exemple, on peut citer la pétition qui a circulé suite à l'assassinat du journaliste turc d'origine arménienne en juin 2008, Hrant Dink, et la manifestation au cours de laquelle fut scandé « Nous sommes tous arméniens ».

Un autre exemple est la « diplomatie du football », lorsque le Président turc Abdullah Gül et son homologue arménien, Serge Sarkissian ont assisté ensemble au match.

Un accord d'établissement de relations diplomatiques a été signé en octobre 2009 par les deux pays, mais n'est pas encore ratifié par les deux Parlements.

Il faut faire attention à bien distinguer la position de l'Arménie de celle de la diaspora arménienne qui est farouchement opposée au rétablissement des relations diplomatiques.

Quelle est la place de la Turquie dans la coopération Méditerranéenne (UpM)/ Mer Noire ?

L'UpM à ce jour n'existe pas et ne pourra exister tant qu'il n'y aura pas de paix entre Israël et la Palestine. Il s'agit d'une construction intellectuelle qui bien qu'étant une bonne idée au départ ne fonctionne pas.

Quel est le poids de la question de Chypre ?

Depuis 1975, date de la division, des milliers de rencontres ont eu lieu sans succès.

Lors du référendum de juin 2004 sur la réunification de l'île, les Chypriotes turcs se sont prononcés pour et les Grecs contre.

Les experts sont pessimistes quant aux probabilités de résolution du conflit.

Suite au refus par la Turquie d'appliquer à la République Chypriote le protocole d'Ankara, sur l'Union douanière Turquie-UE, l'UE a décidé de geler les négociations sur 8 chapitres.

Quelle est la position de l'AKP à l'égard de la question kurde ?

Beaucoup de précautions sont prises, mais l'AKP ne renie pas l'existence de kurdes. 15 à 20 % des Turcs sont d'origine kurde.

La République de Turquie est, selon les experts, aujourd'hui assez solide pour intégrer la question kurde dans la vie sociale. Les blocages sont néanmoins importants depuis la dissolution par la Cour constitutionnelle turque en décembre 2009 du principal parti kurde (DTP).

La question kurde est différente de la question du PKK.

Tour de table des partenariats entre collectivités françaises et turques :

Paris / Istanbul : coopération sur l'urbain et la culture. Partenariat qui est à redynamiser.

Strasbourg / Kayseri : une convention de trois ans a été signée en octobre 2010 et comporte trois volets : le patrimoine, les transports et l'habitat social. Strasbourg signera bientôt une convention avec Izmir sur le patrimoine.

Région PACA / Izmir : une convention a été signée mais devra être redynamisé sur les transports et l'université. Paca souhaite aussi qu'il y ait un volet économique avec un moyen d'y faire participer les entreprises.

Conseil Général de la Gironde / Samsun : des relations étaient entretenues depuis 2007 et la convention a été signée en novembre 2010. Elle porte sur une coopération universitaire, un échange de fonctionnaires, des projets économiques sur le vin et la noisette et l'écotourisme. Le Conseil Général souligne l'importance qu'a joué dans l'établissement de cette coopération, l'Association Atatürk dont le président est un élu de la ville de Lormont.

Montreuil : souhaite avoir une coopération avec une collectivité « kurde » mais n'a pas encore identifié la ville.

Rennes / Diyarbakir : c'est une coopération ancienne (depuis 1978) qui porte sur l'aménagement, l'urbanisme, le patrimoine et le logement social.

Le Conseil Général du Nord : se pose actuellement la question d'une coopération avec une collectivité turque.

Pays de la Loire : se pose également la question et songe éventuellement à une coopération avec la ville d'Antalya.

II. Intervention de Bernard Nora, coordinateur géographique à l'Agence Française de Développement

La présentation de l'AFD se trouve sur les pages Turquie du site de Cités Unies France (<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1183>).

Quelques éléments sur la stratégie et dynamique de l'AFD en Turquie 2007/2009 :

Les finalités d'intervention : réduire l'empreinte environnementale de la croissance turque et arrimer la Turquie à l'Europe.

Les objectifs directs : promouvoir un développement sobre en carbone, réduire les pollutions, favoriser les pratiques RSE des entreprises et des banques, promouvoir un développement régional équilibré.

Depuis 2009, l'AFD a engagé 200 M d'euros par an dont 26% de financement de projets des municipalités. Les projets sur les transports sont les plus importants et représentent 41% de la totalité.

Parmi les projets, figurent un projet avec Diyarbakir et un prêt avec Gaziantep de plan climat et environnemental.

À noter également les formations CEFEB à l'attention de l'Union des Municipalités de la Mer de Marmara sur la gestion de projets et l'analyse financière et le financement d'une étude sur le processus de décentralisation en Turquie.

III. Présentation par Anne-Claire Gaudru, chargée de mission du groupe tourisme de Cités Unies France

Ce groupe thématique, né en 2006, de la volonté partagée de la région Auvergne, du MAEE et de CUF, il a pour vocation d'enrichir l'approche géographique des groupe-pays.

La thématique tourisme responsable s'est imposée ces dernières années comme un sujet à forte valeur ajoutée, touchant à la transversalité de nombreux domaines gérés par les collectivités comme la gestion de l'eau, l'attractivité du territoire, économie et développement durable, gestions des espaces verts et aménagement du territoire.

Anne-Claire Gaudru informe les participants du développement du groupe tourisme de Cités Unies France, devenant le secrétariat d'une plate-forme pluriacteurs et multiniveau associant l'expertise de ministères, menant une réflexion avec les opérateurs privés et associatifs mais aussi des institutions, comme l'AFD et la fédération des parcs naturels, qui peuvent apporter un appui aux collectivités qui le souhaitent.

Le tourisme constitue l'un des premiers leviers du développement économique, mais peut aussi être un moyen de gestion et de concertation, pour sensibiliser au développement durable du territoire.

Cinq types d'actions illustrent l'action des collectivités françaises en matière de tourisme responsable : la structuration des acteurs locaux, la mise en relation des acteurs, la réalisation d'actions locales de développement et la sensibilisation au tourisme responsable.

La Turquie et la France disposent de points communs en matière touristique, un littoral attractif, un patrimoine historique, un exode rural alimentant une expansion urbaine. Les attentes des collectivités turques concernent l'approche d'un tourisme plus responsable, reposant sur les principes du développement durable et cherchant des réponses à des problématiques liées à l'activité touristique existante. Ainsi, Cités Unies France a déjà été sollicitée pour accompagner la revalorisation des espaces ruraux dans la région d'Istanbul et la

recherche d'outils pour développer une offre touristique bénéficiant aux populations locales (gîtes chez l'habitant) tout en valorisant les richesses naturelles du territoire.

À termes, en fonction des sollicitations et de l'évolution des coopérations sur cette thématique, le groupe se tient à l'écoute des collectivités pour identifier de l'expertise et mettre des outils comme l'étude tourisme au service des besoins et sujets traités.

Conclusion de la réunion :

Tous les participants se félicitent de la création à Cités Unies France d'un groupe-pays Turquie qui devrait être officiellement créé après son approbation par le Bureau Exécutif du 26 janvier 2011.

Une mission en Turquie sera organisée en 2011 avec le groupe-pays.

Liste des présents :

Monsieur Salvatore Arena, Conseiller municipal délégué, Saint Die les Vosges
Madame Julia Barbier, stagiaire, AMF
Monsieur Guillaume Belaud, Chargé de mission, Conseil Régional Pays de la Loire
Monsieur Claude Bounatirou, ECTI
Monsieur Jean-Yves Camus, chargé de mission, Paris
Monsieur Bernard Cornut, Chargé de projets internationaux, ADEME
Monsieur Jérémie Daussin-Charpantier, Chef de projet, AFD
Madame Marie Guyard, Chargée des relations internationales, Rennes
Monsieur Philippe-Henri Ledru, Chef du service coopération, Conseil Général de la Gironde
Monsieur Bertrand Nora, Coordinateur géographique, AFD
Madame Aline Parent, chargée de mission, Conseil Général du Nord
Madame Fabienne Pochart, chargée de mission, Communauté Urbaine de Strasbourg
Monsieur Jean Touzeau, Vice-président, Conseil Général de la Gironde
Monsieur Reinhard Uhlig, chargé de mission, Montreuil
Monsieur Jean-Louis Urbain, chargé de mission, Conseil Régional Provence Alpes Cote d'Azur
Frédéric Martin et Halil Sikkinti, Université Lille 1

Excusés :

Patrick Alexanian, conseiller général et municipal, Bagneux, Hauts-de-Seine
Pierre Cohen, député-maire de Toulouse
Maryse Dusselier, Association des régions de France
Jean-François Habeau, chargé de mission Conseil Régional Ile de France
Gilbert Meyer, maire de Colmar
Anne Azam-Pradeilles, chargée de mission ; Rémi Dejuste, chargé de mission ; Eric Suzanne, chef de pôle Affaires internationales au ministère de l'Intérieur
Pierre Pougnaud, délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales